



Lettre ouverte

Nous travailleurs sociaux intervenant dans différents services publics ou associatifs du pays de Brest, nous accueillons au jour le jour, prenons en charge et tentons de répondre aux situations complexes des personnes en exil, migration et asile. Depuis quelques temps, nous ne pouvons que constater un manque de moyens et de réponses nous permettant de mener à bien nos missions. S'ajoutent les difficultés qu'ont nos responsables à provoquer des rencontres nécessaires entre les différents acteurs impliqués afin d'échanger, expliquer et coordonner les interventions. Nous nous retrouvons tous débordés face à la multitude des demandes et de leur gestion indispensable, le manque de moyens humains et matériels. Et l'absence de concertation ou d'échanges constructifs nous empêche de travailler avec sérénité et professionnalisme. Ces difficultés, nous amènent à affirmer aujourd'hui : nous sommes en souffrance au travail.

Au quotidien, dans le fonctionnement des différents services, il apparaît un flou très important concernant les cadres d'intervention. Qui fait quoi? Comment ? Pourquoi ? Cette confusion crée des tensions importantes provoquées par des incompréhensions entre services et entre salariés. Cette situation génère un épuisement professionnel grandissant.

La situation devient insupportable pour notre travail d'accueil et de suivi à Brest. Nous déplorons des dégradations des conditions de travail qui entraînent la non prise en charge des personnes que nous nous devons d'accueillir dans de bonnes conditions. Le constat de ne pas pouvoir aider ces personnes qui ne bénéficient pas de logement accentue un sentiment de malaise chez l'ensemble des travailleurs sociaux intervenant auprès de personnes en exil. Les premières victimes sont les personnes qui ne peuvent bénéficier de conditions convenables et sont maintenus dans une grande précarité.

De plus, nous constatons :

- Un besoin de prises en charges accru depuis quelques temps qui se révèle supérieur aux moyens mis en œuvre, ces interventions se révèlent très chronophages pour les travailleurs sociaux.
- Des difficultés à comprendre certaines demandes du fait de la barrière de la langue. L'échange est alors très compliqué pour la constitution des différents dossiers et pour certaines démarches.
- Le nombre de demandes croissant (nombre de passages mais aussi multitudes de même demandes à divers services faute de savoir à qui s'adresser)
- Certains locaux sont devenus inadaptés (lieux à la journée pour l'accueil des mineurs non accompagnés par exemple).
- Des réponses tardives de la part de la DDCS (Direction Départementale de la cohésion sociale, instance de décision) concernant les mises à l'abri.
- Des délais qui ne sont pas respectés de la part de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) pour un premier rendez-vous, nécessaire pour le dépôt d'une demande d'asile. Ce qui a pour conséquence une domiciliation tardive et un refus d'accès à certains droits.
- Absence d'aide au transport pour se rendre à l'OFII, qui se situe à Rennes pour la Bretagne.
- Des accès à la prise en charge des soins qui sont trop longs (y compris pour l'Aide Médicale

- État) pour des raisons de domiciliation et des délais de traitement tardifs.
- L'isolement professionnel des travailleurs sociaux qui se trouvent parfois contraints de chercher seuls des solutions au sein de l'institution.
 - La difficulté des salariés qui sont confrontés aux états émotionnels et psychiques des personnes (vécu, parcours, conditions d'accueil traumatisants).
 - La difficulté d'accueillir dans le respect de la dignité. Nous avons le sentiment de faire du travail social en mode « bricolage ». Nous sommes en colère et épuisés physiquement et psychologiquement.
 - Des situations indécentes pour les personnes accueillies que nous ne pouvons accepter :
 - Beaucoup de personnes dorment à la rue ou dans des conditions indécentes dont des enfants (rue, couloirs, squat- absence de sanitaires, chauffage...)
 - Non application de la loi pour les demandeurs d'asile (hébergement, trajet pour Rennes)
 - Les personnes sont envoyées d'un service à l'autre, et souvent sans réponse
 - L'absence de solutions avant le premier rendez-vous à l'OFII (actuellement absence d'hébergement d'urgence sauf pathologie médicale grave ou période de grand froid, d'aides financières de première nécessité, de cartes bus...)
 - Dans le contexte de la procédure Dublin, pas de droit à une aide de première de nécessité (Fond public spécifique).
 - La pratique controversée du test osseux pour évaluer la minorité, quand des documents d'état civil existent, est régulièrement autorisée par le TGI dans le Finistère.
 - L'absence de concertation pour l'accueil des mineurs isolés non accompagnés

Forts de ce constat,

Nous nous associons à la mobilisation des acteurs locaux (associations, syndicats, citoyens...) et refusons que de telles conditions de vie puissent exister dans notre ville.

Nous demandons à nos élus et à nos directions :

- Une réunion politique à l'échelle de la ville avec les acteurs de terrain de l'action sociale concernés par l'accueil et la prise en charge de personnes en exil ; afin de mettre en place les moyens adéquats face à ces constats, de mieux coordonner les interventions (déjà par la création d'une carte des institutions).
- L'organisation de rencontres trimestrielles invitant tous les acteurs des services concernés.
- L'augmentation des moyens humains pour les services qui accueillent les personnes en grande précarité ainsi qu'un soutien psychologique renforcé pour les salariés. Nous demandons davantage de temps pour l'analyse de pratiques liée à ce contexte.
- Des conditions de travail respectueuses des valeurs de chacun et qui sont la base de nos métiers (dignité, humanisme, solidarité).
- La mise en place d'une permanence OFII à Brest (afin d'économiser des bons de transport et de gagner du temps et de l'énergie).
- Davantage voire la mise en place selon les services, d'interventions d'interprétariat palliant aux difficultés rencontrées liées aux langues différentes.

Signataires :

CGT santé privé (AGEHB- COALLIA- DON BOSCO) / des syndiqués CGT CD29